



**ACADÉMIE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

APPEL A CANDIDATURE

01/03/2021

Intitulé du poste : Médiateur Lutte Anti-Covid (LAC)	Catégorie : Poste ouvert aux contractuel(le)s : oui
Employeur : Rectorat de l'académie de Paris	Organisme de rattachement : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
Domaine fonctionnel : prévention santé	
Date de disponibilité : dès que possible	Localisation géographique : Académie de Paris
Présentation : L'académie de Paris qui couvre le territoire de la ville de Paris est une académie monodépartementale. Elle accueille 321 355 élèves des 1er et 2nd degrés répartis dans 762 écoles et 349 établissements publics et privés sous contrat. Elle compte 37 500 personnels .	

Description de la fonction :

Dans le cadre de la lutte anti Covid, le rectorat de Paris renforce sa capacité à tester et à réaliser le contact tracing. En proposant une offre locale de dépistage par tests rapides (antigéniques ou salivaires), l'objectif est d'améliorer la surveillance sanitaire dans les écoles, collèges et lycées de l'académie et d'enclencher sans délai les mesures d'isolement et d'identification des contacts à risque. Les médiateurs de lutte anti-covid, en appui des équipes mobiles de santé scolaire, constitueront une force importante dans la stratégie de dépistage. Placés sous la responsabilité d'un professionnel de santé, ces médiateurs auront pour missions essentielles :

- l'accueil des personnels et élèves ainsi que l'enregistrement des données permettant d'assurer la traçabilité du test,
- le prélèvement, l'analyse et la communication des résultats des tests rapides,
- l'information des usagers dans la délivrance des messages de sensibilisation à la prévention, et dans la conduite à tenir en fonction des résultats du test,
- la collecte des informations relatives aux contacts de personnes infectées.

Les médiateurs exerceront leurs activités en équipe, au sein des écoles, collèges et lycées de l'académie de Paris.

Spécificités du poste :

Conditions particulières d'exercice : CDD de 3 mois de mars à mai 2021 **Salaire :** SMIC

Autre : en cas de déplacement vers le lieu de travail en véhicule personnel ou en transport en commun, prise en charge des frais de déplacement selon les règles en vigueur (50% du titre de transport ou frais kilométriques).

Compétences professionnelles obligatoires :

Qualification :

Conformément à l'article 6 de l'arrêté du 24 décembre 2020 du ministre des solidarités et de la santé, les candidats doivent être titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme de niveau 3 des filières sanitaires et sociales i.e. CAP/BEP.

Formation :

Le médiateur aura bénéficié de deux jours de formation :

- une formation « tester et sensibiliser »
- une formation « contact-tracing »

Savoirs, savoir-faire, savoir-être :

Exigence de confidentialité, sens de l'écoute, rigueur, réactivité, adaptabilité.
Maîtrise de l'outil informatique.

Service à contacter : adresser le dossier de candidature (lettre de motivation, CV, copie du(des) diplôme(s), attestation de la formation « tester et sensibiliser / contact tracing » le cas échéant) à l'attention de :

ce.dpatss@ac-paris.fr